

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Monit
belg



08175210

29-10-2008

BRUXELLES

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/11/2008 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **MICRO-TRANS**

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Siège : **rue Léopold 1^{er} n°319 à 1090 Bruxelles**

N° d'entreprise : **0898.171.993**

Objet de l'acte : Extrait de PV de l'assemblée générale extraordinaire du 28/10/2008

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 28/10/2008 il est décidé:

1.CESSION DE PARTS SOCIALES 2.DEMISSION ET NOMINATION DE GERANT 3.TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

1. CESSION DE PARTS SOCIALES:

Monsieur THIJS Luc Louis Augustin cède 999 parts sociales à MONSIEUR BORGES FERNANDES Joaquim Daniel, NN : 82.07.01-469.11, demeurant rue du Genleau n°9 à 1380 Lasne

Monsieur LOPEZ MARTINEZ Mario cède sa part sociale à Madame PADJEN Julijana, NN : 60.10.22-484.89, demeurant place Loix n°2A à 1060 Bruxelles.

2. DEMISSION DE GERANT ET NOMINATION DE GERANT

Monsieur LOPEZ MARTINEZ Mario démissionne de son poste de gérant de la dite société qui était à titre gratuit et ce à partir du 28/10/2008

Monsieur BORGES FERNANDES Joaquim Daniel, NN : 82.07.01-469.11, demeurant rue du Genleau n°9 à 1380 Lasne est nommé comme nouveau gérant à titre gratuit de la dite société et ce à partir du 28/10/2008

Madame PADJEN Julijana, NN : 60.10.22-484.89, demeurant place Loix n°2A à 1060 Bruxelles est nommé comme nouveau gérante à titre gratuit de la dite société et ce à partir du 28/10/2008.

3. TRANSFERT DU SIEGE SOCIALE

-Le siège social est transféré vers avenue Victor & Jules Bertaux n° 114-116 à 1070 Bruxelles.

Monsieur THIJS Luc Louis Augustin et Monsieur LOPEZ MARTINEZ Mario ne font plus partie de la dites société et ce à partir du 28/10/2008.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président lève la séance à 11h30, après lecture et approbation du présent procès verbale.

Bruxelles, le 28/10/2008